

YUKON

CANADA

MINISTERIAL ORDER 2014/03

CORRECTIONS ACT, 2009

Pursuant to paragraph 5(1)(c) of the *Corrections Act, 2009*, the Minister of Justice orders as follows

1 Patricia Staller is appointed as a probation officer for a term ending February 2, 2015.

2 Sean Couch-Lacey is appointed as a probation officer effective April 1, 2014.

3 Dan Boudreau is appointed as a probation officer effective April 1, 2014, for a term ending March 31, 2015.

4 The appointment of Colleen Geddes as a probation officer made by Ministerial Order 2012/03 is revoked.

Dated at Whitehorse, Yukon,
March 14, 2014.

YUKON

CANADA

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL 2014/03

LOI DE 2009 SUR LES SERVICES
CORRECTIONNELS

Le ministre de la justice, conformément à l'alinéa 5(1)c) de la *Loi de 2009 sur les services correctionnels*, ordonne ce qui suit :

1 Patricia Staller est nommée agente de probation, pour un mandat se terminant le 2 février 2015.

2 Sean Couch-Lacey est nommé agent de probation, à compter du 1^{er} avril 2014.

3 Dan Boudreau est nommé agent de probation, à compter du 1^{er} avril 2014, pour un mandat se terminant le 31 mars 2015.

3 La nomination de Colleen Geddes, à titre d'agente de probation, effectuée par l'*Arrêté ministériel 2012/03*, est révoquée.

Fait à Whitehorse, au Yukon,
le 14 mars 2014.



Minister of Justice/Ministre de la Justice